



Compte-rendu réunion Conseil Régional du 12 02 2024

Assistaient à la Réunion : Présidente : Josée Mazas, Vice-président responsable compétitions : Thibault Delmas-Sirven, Vice-président responsable Communication et Développement : Jean Charles Olivan, Secrétaire général : Frank Subecz, Secrétaire générale adjointe : Claudette Caussignac, Trésorier : Luc Pannetier, Trésorière adjointe : Corine Bonnet. Membres : Antoine Stivala.

Étaient excusés : Membres : Charles Bédier, Jean-François Jullien, Annick Le Bervet.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 Désignation des membres de la Commission des compétitions
- 2 Désignation du Directeur des Compétitions
- 3 Exemptions aux compétitions (suite)
- 4 Date de l'Assemblée Générale électorale
- 5 Questions diverses

La Présidente ouvre la séance à 10 h 20.

1°) Désignation des membres de la Commission des compétitions

Les candidatures ci-dessous pour la commission des compétitions ont toutes été reçues dans les délais imposés (dates de réception entre parenthèses ci-dessous). Le résultat des votes à bulletins secrets (8 votant(e)s) :

① Représentant(e) 1 ^{ère} et 2 ^{ème} série :	votes tour 1	votes tour 2
Claude BRUN (le 28/11/23)	1	
Alain KAHN (le 4/12/23)	2	2
Olivier SAGE (le 17/01/24)	1	
Marie Angèle PUIG (le 18/01/24)	4	6
Claudie GIMENO (le 20/01/24)	0	
Monique REBOULLEAU (le 22/01/24)	0	
	0 abstention	0 abstention
② Représentant(e) 3 ^{ème} et 4 ^{ème} série :		
Odon de BEARN (le 18/01/24)	7	
	1 abstention	
③ Représentant(e) Président(e) de club :		
Philippe RIBEYRE (La Bridgerie, le 28/11/23)	0	
Henri GROS (Grau du Roi, le 23/01/24)	8	
	0 abstention	

NB : Il est proposé de modifier le RI à l'avenir afin de prévoir un(e) représentant(e) par catégorie (Expert, Performance, Challenge), soit 3 au total au lieu de 2.

Décisions :

① **Olivier SAGE** (2^{ème} série Trèfle, n° 02016980, du Bridge Club Evasion) est désigné comme représentant des **joueurs des 2^{ème} série et 1^{ère} série** à la Commission des Compétitions pour la période du 1/03/2024 au 28/02/2026.

② **Odon DE BEARN** (3^{ème} série Promo, n° 02167410, du Bridge Comédie Montpellier) est désigné comme représentant des **joueurs des 4^{ème} série et 3^{ème} série** à la Commission des Compétitions pour la période du 1/03/2024 au 28/02/2026.

③ **Henri GROS** (n° 01499476), Président du Bridge club du Grau du Roi, est désigné comme représentant des Président(e)s de club à la Commission des Compétitions pour la période du 1/03/2024 au 28/02/2026.

2°) Désignation du Directeur des Compétitions

Pour la mission de **Directeur des Compétitions**, il n'y a qu'une seule réponse à l'appel d'offres : celle de Diane OLIVAN (proposition reçue le 17 janvier 2024).

Décision :

Diane OLIVAN est validée comme Directeur des Compétitions pour la période du 1/03/2024 au 28/02/2026. Une convention entre le Comité et l'entreprise de Diane OLIVAN sera signée pour définir les modalités du partenariat.

3°) Exemptions aux compétitions (suite)

Après une rapide discussion, la proposition d'exempter les paires ayant un Indice de Compétition (IC) total ≥ 184 pour les tours préliminaires (qualification directe pour la Finale de Comité) est soumise au vote.

Décision :

Le Conseil régional valide l'exemption des paires avec un **IC total ≥ 184** pour les tours préliminaires des compétitions de bridge en Languedoc-Roussillon (qualifications directes pour les Finales de Comité).

Cette décision est prise à l'unanimité des présents. Elle peut être mise en application immédiatement.

4°) Date de l'Assemblée Générale électorale 2024

Conformément à la décision prise lors de l'Assemblée générale du 20 octobre 2022, la date de l'Assemblée générale électorale est fixée en octobre 2024 : le **jeudi 10 octobre 2024**.

5°) Questions diverses

- **Nombres d'équipes en Interclubs 2 et 3**

Thibault Delmas Sirven évoque le fait qu'il y a beaucoup d'équipes en IC3 qu'il y a peu d'équipes en IC2 : 17 inscrits (12 à LGM et 5 à Agde) + 7 qui demandent à y entrer + 3 équipes candidates à l'IC1, soit un total de 27 équipes pour 38 préconisées par la Fédération. Il en faudrait au moins 32. Le Conseil régional valide le fait de contacter les capitaines des équipes inscrites en IC3 (avec les + forts indices) et de leur proposer de jouer en IC2 afin d'essayer d'arriver à 32 équipes en IC2.

- **Projets de développement**

Jean-Charles Olivan informe les membres que la FFB a retenu 7 projets qui ont été présentés par des clubs et les étudiera rapidement afin de voir si certains peuvent être éligibles à un soutien financier.

- **Placements financiers**

Thibault Delmas Sirven demande où nous en sommes au niveau de nos placements financiers. Le trésorier Luc Pannetier demande à la Présidente de prendre rendez-vous avec un conseiller à la banque afin de connaître les possibilités de placements.

- **Mail de Philippe Ribeyre lu suite à une réunion des clubs du grand Montpellier**

Au niveau des défibrillateurs, Thibault Delmas Sirven propose de demander au Conseil Fédéral s'il est obligatoire d'en avoir un dans chaque club.

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 12 h 18.

La Présidente



Josée Mazas

Le Secrétaire général



Frank Subecz